



Fredha Algérie 14 héritiers 2 mariages

Par **nadour**, le **12/10/2023** à **19:51**

bonjour

nous avons fait la fredha, 14 Héritiers dont 2 héritiers (une seconde épouse et sa fille) qui veulent récupérer leur part du patrimoine.

le notaire a mandaté un expert foncier pour faire expertise le patrimoine en présence des 2 parties.

LE NOTAIRE va faire le transfert des biens et après faire une donation au 2 Héritiers (la seconde épouse et sa fille).

est ce la bonne procédure ?

Par **youris**, le **13/10/2023** à **20:19**

Bonjour,

légavox est un site juridique de droit français, la fredha concerne le droit algérien, vous devez vous adresser à un juriste connaissant le droit algérien de la famille.

salutations